

International Affairs

N° 05 - SEPTEMBRE 2021

AUDIT

Projet de réforme de la réglementation en matière d'audit

Nous attendons que la Commission européenne publie la feuille de route de cette initiative. Une consultation publique et des propositions de la Commission sont prévues pour la fin de l'année. En attendant, nous pouvons consulter les positions des organismes nationaux, européens et internationaux sur ce sujet dans des déclarations comme celle du modérateur français H3C, à travers une [lettre](#) adressée à la commissaire européenne aux services financiers Mme Mairead McGuinness ou dans les réponses à la consultation sur la réforme au Royaume-Uni ([Accountancy Europe](#), [The CAQ ICAEW](#), entre autres).

Projet de norme internationale d'audit applicable aux audits d'états financiers d'entités peu complexes

Suite à la publication, en juillet dernier, d'un [avant-projet de critères](#) pour la rédaction de normes pour tenir compte de la complexité, la facilité de compréhension, la graduation et la proportionnalité) par le groupe de travail responsable d'aborder une des lignes de travail afin de faciliter l'application des NIA dans les milieux peu complexes, le deuxième groupe de travail a publié sa [proposition](#) de Norme internationale d'audit pour les entités peu complexes, qui sera soumise aux commentaires jusqu'au 31 janvier 2022. De nombreuses organisations, comme le CEAOB et l'Accountancy Europe ont

répondu à cette consultation et l'IAASB prévoit de célébrer plusieurs événements et de publier des documents de soutien. Voir sur [Outreach plan](#).

Nouveautés relatives au traitement de la proposition du règlement sur la résilience opérationnelle numérique pour le secteur financier (DORA)

La Commission des affaires juridiques JURI a approuvé son rapport sur la proposition de Directive COM (2020) 596 ([lien](#)) qui approuve deux [amendements](#) liés à la portée et destinés à éclaircir les obligations de l'auditeur. Après la réunion d'ECON du mois de juin, une proposition finale est attendue pour septembre, même si récemment, le site Web de cette commission parlementaire a informé que le vote était fixé pour la réunion du mois de décembre.

Nouveautés sur les propositions de réforme de la Directive sur les informations non financières (désormais Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité).

Certaines organisations ont présenté leurs commentaires sur la [proposition](#), comme [Accountancy Europe](#) ou [Business Europe](#). Cela est également débattu dans le Groupe « Droit des sociétés » du Conseil européen, où les points à traiter abordent la portée de la Directive et certaines de ses définitions.

Nouveautés dans d'autres pays

Nouvelle proposition de réforme du secteur aux Pays-Bas. Les propositions ([consultation](#)) englobent la publication obligatoire des indicateurs de qualité par les compagnies d'audit (AQI), la possibilité que l'Institut des auditeurs nomme un auditeur si une entité ne peut pas en trouver un, la nécessité d'implanter un conseil superviseur dans les compagnies de plus de 150 employés, dont la facturation dépasse les 3 M d'euros, le contrôle de la qualité des compagnies qui n'auditent pas EIP est confiée à l'autorité de supervision et le superviseur en matière de qualité se verra attribuer plus de pouvoirs. Une [consultation](#) sur la définition des AQI a été ouverte en parallèle.

Autres documents utiles

- **IAASB** Utilisation de l'ISAE 3000 (Révisée) pour les missions sur la publication des informations en matière de durabilité ([brochure](#)).
- **Guides d'application des nouvelles normes de gestion de la qualité** ([lien](#)).
- [Rapport](#) sur l'assurance des informations en matière de durabilité d'**IFAC et CIMA**.
- IESBA.
 - Proposition de modification du code, pour aborder la publication des normes de qualité ([lien](#)).
 - [Complexity and the professional accountant: Practical guidance for ethical decision-making](#)
- **BaFin (Allemagne)** [Note](#) sur le changement d'auditeur (dérivé de la loi FISG).
- CEAOB.
 - Conclusions de la réunion de juin 2021 ([lien](#)).
 - Comptes-rendus de la réunion du groupe d'inspections ([lien](#)).
 - Rapport 2021 sur l'application des normes ([lien](#)).
- **IFIAR** Internationally Relevant Developments in Audit Markets ([lien](#)).
- **PIOB** Aspects d'intérêt public sur les normes de discussion à IAASB ([lien](#)) et IESBA ([lien](#)). Aborde des aspects comme la fraude, l'entreprise en fonctionnement, les audits de groupe et les audits des entités peu complexes.

INFORMATION CORPORATIVE

Normes sur la publication des informations en matière de durabilité

Adoption du règlement délégué taxonomie ([lien](#)). Le règlement délégué comprend les informations que doivent publier les entreprises assujetties à la Directive d'information non financière (désormais Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité), sur les activités économiques durables d'un point de vue environnemental. Lorsque la Commission adopte un règlement délégué, celui-ci est soumis à une procédure d'examen par le Parlement et le Conseil de l'UE. Cela signifie que ces deux institutions disposent d'un délai de quatre mois pour présenter des objections. Le cas contraire, il est publié au JOUE et entre en vigueur. De plus, une série de dispositions sont établies pour que l'application soit progressive. Cet aspect est expliqué plus amplement dans un document

publié sous forme de questions et de réponses ([lien](#)).

Pour sa part, la Plateforme européenne sur la finance durable **publie 2 avant-projets de rapport sur une taxonomie sociale et une taxonomie approfondie, pour soutenir la transition économique** ([lien](#)).

Autres documents utiles

- **IASB.**
 - Proposes reduced disclosure requirements for subsidiaries ([lien](#)).
 - Norme Internationale d'Information Financière 16 ([lien](#)).
- **Règlement (UE) 2021/1080** de la Commission du 28 juin 2021 modifiant le règlement (CE) N°1126/2008, portant adoption de certaines normes comptables internationales conformément au règlement (CE) N°1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne les **normes comptables internationales 16, 39 et 41 et les normes internationales d'information financière 1, 3 et 9** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
- La [Platform on Sustainable Finance](#) a publié un rapport avec des recommandations préliminaires relatives aux critères techniques pour l'[EU taxonomy](#).
- [Communiqué](#) d'IFAC sur IOSCO et les normes internationales relatives à la publication d'informations en matière de durabilité.
- [Communiqué](#) d'IOSCO traitant sur son opinion et ses attentes pour le travail de la Fondation IFRS destiné à des normes internationales sur les informations en matière de durabilité.
- IASB [explique](#) comment conjuguer les normes nationales et internationales sur ESG.
- EFRAG [Consultation](#) sur le processus d'émission des normes relatives au développement durable.

AUTRES SUJETS

La Commission européenne présente la nouvelle stratégie en matière de finances durables ([Lien vers le communiqué de presse](#)), **d'obligations vertes** et inclus **le règlement délégué sur la taxonomie** (voir commentaire plus haut). Il s'agit en effet d'élargir l'offre de financement durable, de favoriser et d'encourager les initiatives dans ce domaine. La

proposition d'obligations vertes implique qu'AEMF (Autorité européenne des marchés financiers) soit responsable du registre des émetteurs de ces obligations et la nécessité de faire vérifier, par un contrôleur indépendant, que les émetteurs remplissent les exigences du règlement et que les projets auxquels ils sont destinés s'adaptent à la taxonomie.

Présentation d'une série de mesures sur le blanchiment de capitaux, qui contient une [proposition](#) de directive qui remplacera la 5^e directive actuelle, une [proposition](#) de règlement destiné à ce que certaines mesures relatives au contrôle préalable et à la propriété effective soient directement applicables et une [proposition](#) sur la création de la figure du superviseur en matière de blanchiment de capitaux.

Feuille de route sur la modernisation des normes du Droit des sociétés de l'UE, pour les adapter à l'ère numérique ([lien](#)).

Bulletin numérique mensuel élaboré par l'Instituto de Censores Jurados de Cuentas de España

www.icjce.es



[Demander la résiliation](#)

Cet e-mail et les documents joints s'adressent exclusivement aux destinataires indiqués. L'information contenue peut être CONFIDENTIELLE et/ou être PROTÉGÉE PAR LA LOI, et elle ne représente pas nécessairement l'avis de l'ICJCE. Si vous avez reçu cet e-mail par ERREUR, merci de le communiquer immédiatement à l'expéditeur et de l'ÉLIMINER, car VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ à l'utiliser, révéler, distribuer, imprimer ou copier, une partie ou la totalité des informations qu'il contient. Merci.